

LETTRE FFGYM
GAF
2021-2022





GÉNÉRALITÉS

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS NATIONALES

	DATE	COMPÉTITION
	13-14-15 mai 2022	Trophée Fédéral
	27-28-29 mai 2022	Championnat de France par Équipes B
	4-5-6 juin 2022	Championnat de France par Équipes A
	10-11-12 juin 2022	Championnat de France Top 12 (petite finale et finale)
	17-18-19 juin 2022	Championnat de France Individuel
	2-3 juillet 2022	Championnat de France Élite

Se référer au calendrier des compétitions 2022 pour les dates communes ou les dates limites des compétitions qualificatives, sauf dérogation accordée par le représentant technique fédéral de la discipline et le DTN adjoint chargé des pratiques compétitives (dérogation possible uniquement pour les compétitions avec dates limites).

DROITS D'ENGAGEMENTS

	COMPÉTITION	INDIVIDUEL	ÉQUIPE
	Élite - Championnat de France	47 €	
	Performance - Championnat de France	27,50 €	46 €
	Fédéral - Trophée Fédéral		41 €
	Top 12		214,50 €

- » Pour les autres compétitions, les assemblées générales des comités départementaux et régionaux ont le pouvoir de fixer les droits d'engagements de la façon suivante :
 - Comité départemental : échelon départemental ;
 - Comité régional : échelon interdépartemental et régional.
- » Pour les compétitions interrégionales ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de comités régionaux, les droits d'engagements sont fixés à 80% des droits des finales nationales.



DOCUMENTS

Cette lettre précise et complète le règlement technique 2021-2022.

Les autres documents de référence à prendre en compte sont :

- La brochure des programmes GAF - édition septembre 2021 ;
- Les lettres FFGym publiées en cours de saison sportive ;
- Le code de pointage FIG 2022-2024 (version en vigueur disponible sur le site internet de la FIG) ;
- Les newsletters FIG.

Dans le cas d'une contradiction entre le code de pointage FIG en vigueur et la réglementation technique FFGym, c'est cette dernière qui prévaut pour les compétitions françaises.

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT

Pour toutes les catégories compétitives à finalité nationale – compétitions en équipe et en individuel des niveaux de pratique Fédéral et Performance – la date limite d'engagement nominatif est fixée au 6 janvier.

Ces engagements sont à réaliser pour la première étape compétitive : compétition de niveau départemental ou inter-départemental ou régional ou regroupement en fonction des catégories.

Les comités départementaux et régionaux sont chargés de la gestion de ces engagements et sont libres de définir la période correspondante, sous réserve de respecter la date limite nationale.

QUOTAS ET TOTAUX DE RÉFÉRENCE



EN FÉDÉRAL

Les quotas de qualification pour le Trophée Fédéral sont établis en tenant compte des effectifs réels ayant concouru lors des compétitions départementales, permettant ainsi la représentativité de chaque région ou regroupement.



EN PERFORMANCE

Les totaux de référence à atteindre pour la qualification au championnat de France individuel ou par équipes sont précisés dans une lettre FFGym GAF publiée à l'automne 2021.



ORDRES DE PASSAGE – RÈGLES DE GESTION

Pour toutes les finales nationales, la répartition des gymnastes dans les différentes subdivisions est effectuée en prenant en compte le classement vertical réalisé à l'issue des compétitions qualificatives. Les gymnastes ou équipes avec les plus petits totaux passent dans la première subdivision et les gymnastes ou équipes avec les plus grands totaux passent dans la dernière subdivision.

Pour les individuels, au sein d'une subdivision, la répartition sur les différents agrès est effectuée par tirage au sort en privilégiant le regroupement par clubs.

Pour les équipes, au sein d'une subdivision, la répartition sur les différents agrès est effectuée en prenant en compte le classement vertical (l'équipe avec le meilleur total débute au saut).

Des demandes particulières peuvent être prises en compte (par exemple regroupement de gymnastes de clubs différents mais ayant le même entraîneur) mais elles doivent être formulées avant la mise en ligne des ordres de passage auprès du gestionnaire de compétition.

GESTION DES ÉCHAUFFEMENTS



EN FÉDÉRAL

- Fédérale B : temps de 3' pour toutes les catégories.
- Fédérale A :
 - Temps de 3' pour toutes les catégories
 - Temps de 35 " par gymnaste en individuel
 - Au saut, 2 essais maximum par gymnaste en équipe ou en individuel



EN PERFORMANCE

- Temps de 5' pour les catégories sur les programmes performance, filières nationale et régionale.
En individuel, durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1' par gymnaste (si 4 gymnastes = 4', si 6 gymnastes = 6'). Gestion assurée par un des juges. Au sol toujours 5' quel que soit le nombre de gymnastes. Au saut les gymnastes peuvent réaliser 4 sauts d'échauffement au maximum. Aux barres asymétriques 1' par gymnaste avec un premier passage de 20" et un second passage de 40".
- Temps de 7' pour les catégories sur le programme FIG aménagé.
En individuel, durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1'20" par gymnaste. Gestion assurée par un des juges. Au sol toujours 7' quel que soit le nombre de gymnastes. Au saut les gymnastes peuvent réaliser 5 sauts d'échauffement au maximum. Aux barres asymétriques deux passages de 40" pour chaque gymnaste.



MONTÉE D'AGRÈS

Pour toutes les catégories, montée possible des 2 porte-mains de 5 ou 10 cm si la gymnaste touche le sol avec les pieds (barre supérieure) ou le bassin (barre inférieure).

En cas de montée de 10 cm il convient d'ajuster l'écartement des barres afin de respecter la règle FIG : écart intérieur barre à barre jusqu'à 1,80 m (cf. page 68 du règlement technique GAM-GAF 2021-2022).

Pour les finales nationales, la demande est à réaliser à partir du mini site de l'évènement (formulaire de montée d'agrès), au plus tard 3 jours avant la date de début de la compétition.

Tout autre cas fera l'objet d'une demande particulière envoyée au gestionnaire de compétition.



FILIÈRE NATIONALE – RÉPARTITION DES GYMNASTES

Pour cette filière, en fonction du nombre de gymnastes qualifiées au championnat de France individuel, une répartition en nationale A ou nationale B est possible.



FINALES PAR APPAREIL

Seules les gymnastes qualifiées en Nationale A 14 ans / 15 ans / 16 ans / 17 ans / 18- 20 ans / 21 ans et plus peuvent prétendre se qualifier pour une finale par appareil.

CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs par discipline est mis en place sur la saison sportive.

Le total points de chaque club est réalisé en tenant compte du nombre de licenciés dans la discipline et de la participation aux rencontres de proximité et aux compétitions. Le barème est accessible sur le site internet fédéral.

Compte tenu des modalités de gestion de ce classement et des ajustements à réaliser, seul le classement final édité en fin de saison sportive fait foi.



QUALIFICATIONS 2022

TOP 12	NATIONALE 1	NATIONALE 2
AVOINE BEAUMONT GYMNASTIQUE	PSL MONTCHAT LYON	HÉNIN GYM
MEAUX GYMNASTIQUE	SAINT LOISE GYMNASTIQUE	ASCM TOULON
UNION HAGUENAU	INDÉPENDANTE STÉPHANOISE	
INDÉPENDANTE STÉPHANOISE	UNION HAGUENAU	
CA COMBS LA VILLE GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE ÉLANCOURT MAUREPAS	
DUNKERQUE GYM	INDÉPENDANTE KINGERSHEIM	
ÉTOILE GYMNIQUE COLOMIERS	SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE BRUMATH	
HÉNIN GYM	FÉMINA SPORT MONACO	
ÉLAN GYMNIQUE ROUENNAIS	NORMANDIE REGROUPEMENT GYMNIQUE ELBEUF	
CONCORDIA SCHILTIGHEIM	ALLIANCE DIJON GYM 21	
HYÈRES GYM	ENFANTS DE LA DORDOGNE BOULAZAC	
GYM FLIP BEUCAIRE TARASCON	CA COMBS LA VILLE GYMNASTIQUE	

JUGEMENT

PRÉCISIONS

Au cours de la saison sportive 2021-2022, organisation d'un examen de juges niveau 1 et niveau 2.

PRÉROGATIVES DES JUGES


			Département	Inter-département ou région	Région ou regroupement	National
FÉDÉRAL	NIVEAU 1	Jury D*	Fédérale A, B	Fédérale A, B	Fédérale A	/
		Jury E**	Fédérale A, B	Fédérale A, B	Fédérale A	/
PERFORMANCE	NIVEAU 2	Jury D	Fédérale A, B Performance et Performance 8-9 ans	Fédérale A, B Performance et Performance 8-9 ans	Fédérale A	Fédérale A
		Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Fédérale A
	NIVEAU 3	Jury D	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Fédérale A Performance
		Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes
	NIVEAU 4	Jury D	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes
		Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes

* Jury D : 15 ans minimum (né en 2007)

** Jury E : 14 ans minimum (né en 2008)



JURYS POUR LES FINALES NATIONALES

	Trophée Fédéral par Équipes	Pas de juge convoqué 1 juge par équipe N 2 minimum*
	Championnat de France Individuel	Juges convoqués N 4 minimum
	Championnat de France par Équipes Programme FIG aménagé	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe N 3 minimum*
	Championnat de France par Équipes Programme Performance	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe N 3 minimum*
	Championnat de France Top 12	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe N 4 minimum
	Championnat de France Élite	Juges convoqués N 4 minimum

* En fonction du nombre d'équipes qualifiées dans chaque division, certains clubs peuvent être exemptés de juge. Se référer à la composition des jurys qui est publiée en complément des ordres de passage.

Présence obligatoire de tous les juges clubs à la réunion organisée 1 heure avant le début de la catégorie concernée, en tenue réglementaire et en possession de la licence et du carnet de juge (voir page 64 du règlement technique 2021-2022).

Lorsqu'un club qualifié, devant présenter un juge, déclare forfait avant la parution officielle des jurys, les clubs suivants sont susceptibles d'être sollicités. Un club déclarant forfait après la parution des jurys, doit contacter dans les meilleurs délais le / la responsable des juges pour s'informer de l'obligation ou non de la présence du juge.



ÉLITE

DÉROGATION DTN

À l'issue des étapes de sélection, la Direction Technique Nationale se réserve le droit de fournir une liste complémentaire de gymnastes sélectionnées pour le championnat de France.

MINIMA POUR SÉLECTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE

Les minima seront précisés dans une lettre FFGym éditée durant le 3^{ème} trimestre 2021.



ÉPREUVES SÉLECTIVES

- Revue d'effectif nationale (REN) :
 - Espoir - Junior - Senior : 18 et 19 décembre 2021, INSEP. Accès : cf. ci-dessous.
 - Avenir : 4 et 5 décembre 2021, lieu à déterminer. Accès : cf. ci-dessous.
- Tournoi de Combs la Ville (Espoir - Junior). Accès : engagement libre auprès de l'organisateur. Minima accordés avec **participation obligatoire** à la REN si invitée.
- Massilia (Espoir - Junior - Senior). Accès : engagement libre auprès de l'organisateur. Minima accordés avec **participation obligatoire** à la REN si invitée.
- Rencontres du Top 12 (si participation sur les 4 agrès). Minima accordés avec **participation obligatoire** à la REN si invitée.
- Session de rattrapage (Espoir – Junior – Senior) : date et lieu à définir.
- Championnat régional ou regroupement individuel pour la catégorie Avenir : 21 et 22 mai 2022.



ACCÈS À LA REVUE D'EFFECTIF

Liste DTN :

- Pour la catégorie Avenir, gymnastes issues des animations régionales PAS validées par la DTN ;
- Pour les autres catégories :
 - Gymnastes inscrites dans le PPF ;
 - Gymnastes qualifiées au CF Élite 2021 **et** s'entraînant au quotidien dans un club formateur ou un centre d'entraînement Top 12 ;
 - Gymnastes issues des regroupement régionaux validées par la DTN.



BONIFICATIONS JUNIOR ET SENIOR

Prise en compte des bonifications de réception à chaque agrès pour le championnat de France Élite (note = code FIG + bonifications de réception).

SAUT	+ 0.1 à la note finale si réception pile sur un saut de ND minimum 4.40 pts
BARRES	+ 0.1 à la note finale si réception pile en sortie minimum D
POUTRE	+ 0.1 à la note finale si réception pile en sortie minimum D
SOL	+ 0.1 à chaque réception pile des acrobaties minimum D